La fraude à la Sécurité sociale bat un nouveau record

28/10/2015 à 1h58

Les premiers tricheurs ne sont pas les usagers, mais les professionnels de santé. 37% des fraudes concernent des médecins ou des infirmières. Viennent ensuite des établissements de santé comme les cliniques avec 27%.

Les transports sanitaires ont eux représentés 11% des infractions l'an dernier, avec par exemple des surfacturations mensongères. Du côté des patients, la tricherie la plus commune consiste à cacher des revenus pour bénéficier de la couverture maladie universelle.